

Journée des Suisses à l'étranger 1963 : Saint-Moritz

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **9 (1963)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNÉE DES SUISSES A L'ÉTRANGER 1963

SAINT-MORITZ



JOURNEES DES SUISSES A L'ETRANGER

I. — **Les journées des Suisses à l'étranger 1963** auront lieu à St-Moritz. Elles auront pour thème : « Prise de conscience de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et de demain (rôle des Suisses à l'étranger pour sa défense sous toutes ses formes). »

Nous invitons tous les groupes et groupements (assemblée des délégués) de l'étranger à évoquer ce thème en commun et à répondre **d'ici au 30 juin** à la question suivante : Que peuvent apporter les Suisses de l'étranger à leur pays ? Nous mettons à votre disposition la documentation suivante :

1. l'édition allemande des « Echos » n^{os} 3 et 4, des mois de mars et avril 1963, contenant un article de fond en allemand intitulé « Die Schweiz in Europa und der Welt von Morgen »,
2. l'édition française de l'« Echo » n^o 5, mai 1963, contenant un article de fond en français intitulé « La Suisse à contre-courant »,
3. le numéro spécial de l'« Echo » en couleurs, édition française, allemande, italienne, anglaise et espagnole avec les articles « Présence de la Suisse, Wo steht die Schweiz Heute ?, A che punto sta la Svizzera oggi ? Where does Switzerland stand to-day ? Cual es la situacion de Suiza hoy ? »,
4. l'édition allemande ou française du « Weltschweizer », n^o 28/29 1962 dont le thème est « La Suisse et la vie internationale » et le sous-titre « Sur quelles bases la Suisse fonde-t-elle ses relations avec d'autres pays ? »
5. l'annuaire 1963 de la N.S.H., **édition nationale** dans les trois langues, intitulé « La Suisse face à l'avenir », « Die Schweiz zwischen Heute und Morgen », « La Svizzera di fronte all'avvenire ». Cette édition est déjà imprimée. Elle contient douze articles en allemand, cinq en français et deux en italien. Elle peut être obtenue tout de

suite et aussi longtemps qu'il en restera en réserve au prix spécial de 8 fr. Elle sera remise gratuitement aux présidents de sociétés suisses à l'intention des intéressés,

6. **l'édition internationale** comprendra des annuaires en français, allemand, anglais, italien et espagnol. **Titres :** « La Suisse face à l'avenir, interrogation d'un petit pays : Die Schweiz vor ihrer Zukunft, Schicksalsfragen eines kleinen Landes ; La Svizzera di fronte all'avvenire, interrogativi vitali d'un piccolo paese ; Switzerland present and future, a small country reexamines itself ; Suiza actualidad y porvenir, problemas de una pequeña nacion ». Ce livre de 230 pages comprendra 16 articles et, contrairement à l'édition nationale, sera illustré et enrichi de divers tableaux. L'édition internationale coûte 8 fr.

L'annuaire devrait être en bonne place dans toutes les bibliothèques des Suisses à l'étranger. Il a été réalisé en vue d'expliquer et de défendre le point de vue et l'évolution d'un petit état, la Suisse.

Il est de première importance que les Suisses de l'étranger s'expriment lors des journées de St-Moritz. Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer **d'ici au 30 juin** le nom des conférenciers qui désirent prendre la parole. Ces conférenciers sont invités à nous présenter, en 5 à 10 minutes, ce qu'ils critiquent et ce qu'ils apprécient de la Suisse et ce qu'ils pensent que les Suisses à l'étranger puissent apporter à leur pays d'origine. Ils devraient, si possible, présenter des exemples et des expériences personnelles.

Le déroulement des Journées à St-Moritz sera à peu près semblable à celui des Journées à Sion en 1962. La première assemblée générale aura lieu vendredi soir déjà. Il a été proposé d'organiser dimanche matin un concours de tir (avec carabines et fusils d'assaut sur 300 m).

II. — La Commission des Suisses à l'étranger a décidé, dans sa séance du 2 mars 1963 de recommander la création de groupes d'études helvétiques dans nos

communautés à l'étranger. Les Suisses à l'étranger sont appelés à méditer sur la situation actuelle de la Suisse. Les groupes qui se formeraient dans ce but sont priés de nous le communiquer. Nous mettrons à leur disposition de la documentation et, si possible, des conférenciers à la hauteur.

III. — Echange de publications entre les colonies (bulletins, communiqués, nouvelles des colonies, etc.).

Dans le rapport annuel 1961 de notre Secrétariat se trouve, à la page 59, une liste des bulletins qui lui parviennent. Cette liste est à compléter par le « Bulletin du Cercle Suisse » de Rio de Janeiro et le « Bulletin de la Société suisse de Vienne ».

- a) Si votre colonie édite un bulletin qui n'est pas indiqué sur notre liste, nous vous prions de nous le communiquer et de nous l'adresser ;
- b) de plus, nous vous prions de nous indiquer avec quelle ou quelles colonies vous désirez échanger votre bulletin. Nous vous donnerons volontiers des adresses.

IV. — Autorisation pour l'achat de biens fonds par des personnes domiciliées à l'étranger.

Si vous avez connaissance de cas de Suisses de l'étranger en butte à des difficultés pour l'achat de biens fonds, nous vous prions de nous en aviser. Nous veillons à ce que les autorités suisses tiennent les promesses qu'elles ont faites aux Suisses à l'étranger.

V. — Rapport annuel du Secrétariat des Suisses à l'étranger.

Le rapport sur les activités en 1962 du Secrétariat des Suisses à l'étranger a été imprimé à mi-avril. Le vœu a été exprimé que ce rapport trouve une distribution plus large. Nous vous prions de nous communiquer aussi rapidement que possible combien d'exemplaires en français et en allemand vous désirez et à qui vous allez les distribuer.

VI. — L'Association pour la formation de jeunes Suisses à l'étranger.

Nous vous invitons à nous signaler les jeunes Suisses à l'étranger particulièrement doués et susceptibles de s'intéresser à une formation en Suisse et qui mériteraient une bourse. Dans des cas exceptionnels, les bourses peuvent être versées à l'étranger. Les colonies intéressées recevront un questionnaire.

VII. — Fonds de Solidarité des Suisses à l'étranger.

Nous invitons toutes les sociétés suisses à adhérer au Fonds de Solidarité.

VIII. — Réceptivité des émissions du studio suisse des ondes courtes par Schwarzenbourg.

Nous vous serions reconnaissants de nous donner les renseignements suivants :

- captez-vous les émissions pour les Suisses à l'étranger ?
- si oui, bien ou mal, à quelle heure locale et sur quelles longueurs d'ondes ?
- est-ce que la réceptivité est occasionnellement ou souvent mauvaise ?
- si oui, par quelle station ou éventuellement quel canal ?
- est-ce que vous ne pouvez, dans certaines circonstances, pas du tout entendre cette émission ?

Nous rassemblons ces renseignements afin de prouver que la construction d'un émetteur plus puissant soit nécessaire.

Secrétariat des Suisses à l'étranger,
Alpenstrasse, 26, Berne.

★ ★ ★

Le MONTE-CARLO

9, Av. de Wagram - Métro Etoile

vous réserve le meilleur accueil

SELF-SERVICE, rez-de-chaussée

RESTAURANT, 1^{er} étage

Menus à 6,50 et 8,50 F
vin et service compris

SALES pour BANQUETS

ROTISSERIE

A. Tobler, Dir.

Taverne de Genève

9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle

Cent. 21-08

TOUTES LES SPECIALITES SUISSES D'ORIGINE

Râclette Valaisanne

Fondue bourguignonne

Fermé le samedi